



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23908

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2026

ÉDITÉ LE

29/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/08/2003
77 500

Raison sociale : ENTREPRISE PH DECHAMPS

Sigle : DECHAMPS PH

88 RUE GUSTAVE BRINDEAU
76600 LE HAVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE B 317685899

Siret : 317 685 899 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 04 217232

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 312422842005

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 312422842005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 35 25 07 45

Fax :

Portable :

Site Internet : www.ph-dechamps.fr

E-mail : contact@ph-dechamps.fr

Responsabilité légale :

DECHAMPS PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	09/09/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/03/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/03/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.